

Septembre  
2021

n°279

**Compte-rendu  
de la réunion du  
9 septembre  
2021**

# Flash communal

## Grammond

### **Présents :**

- Patrice CARTERON (Maire)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Catherine GANDIN (Adjointe)
- Joël SEON (Adjoint)
- Cyril VILLARD (Adjoint)
- Paul BONNIER
- Thierry VACHON
- Murielle BEYNEL
- Damien GIANDOLINI
- Laurent CHIPIER
- Jean-Pierre POULAT
- Sandra PADEL
- Gilles THELISSON

### **Excusés :**

- Xavier GRANJON
- Lucia POINT

### ➤ **CONVENTION AVEC LA CCMDL « RÉSEAU DES BIBLIOTHEQUES »**

La bibliothèque de la commune a intégré le réseau COM MOLY. Grâce aux nouvelles pratiques et au catalogue commun, cette mise en réseau bénéficie à l'ensemble des usagers et lecteurs de la bibliothèque mais aussi à ceux du réseau. Elle profite aussi aux bibliothécaires grâce aux échanges avec les autres bibliothèques et à la modernisation des équipements. Le conseil municipal approuve donc le renouvellement de la convention de partenariat « réseau des bibliothèques » avec la CCMDL et autorise le maire à la signer.

### ➤ **CONVENTION MISE A DISPOSITION DE LA DIRECTRICE DU PERISCOLAIRE A L'AFR**

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec l'association Familles Rurales de Grammond pour mettre à disposition la directrice du périscolaire pour l'animation du pôle jeunes et du centre de loisirs. Cette mise à disposition représente un maximum de 166 heures (animation et préparation) pour le pôle jeunes et environ 337 heures (animation et préparation) pour le centre de loisirs.

### ➤ **EXONERATION TAXE FONCIERE BATIE**

Le conseil municipal décide (11 : pour ; 2 : contre) de ne pas délibérer pour que les nouvelles constructions à usage d'habitation puissent continuer à être exonérées en totalité de la part communale pendant les deux premières années. Par conséquent, le conseil municipal conserve l'exonération de taxe foncière pour ces nouvelles constructions.

### ➤ **COMPTE RENDU REUNION AMENAGEMENT TERRAIN DE TENNIS**

Une réunion a eu lieu le vendredi 9 juillet 2021 avec les riverains du terrain de tennis pour présenter un projet « d'aménagement sur le tennis » consistant à créer des logements pour les personnes âgées tout en respectant l'environnement paysager. Les riverains ont exposé leurs différentes craintes. Le conseil municipal décide de rencontrer de nouveau « Bâtir et Loger » pour réétudier, en complément de l'étude actuelle, différentes solutions sur d'autres sites.

### ➤ **ETUDE CHAUFFERIE ET TELEGESTION**

Une analyse a été effectuée par le Service d'Assistance à la Gestion Energétique (SAGE) pour remplacer la chaudière fioul vétuste, située dans l'enceinte de l'école. Cette étude conduit à la proposition d'installation d'une chaudière à granulés bois. Le conseil municipal décide d'approfondir ce projet afin de le réaliser en 2022.

Un rapport a également été effectué pour installer la télégestion sur les bâtiments « école/mairie/salle d'œuvre/Gymnase ». Cette dernière permettrait de programmer le chauffage dans les différents bâtiments communaux en fonction des besoins. La mise en place de cette télégestion apporterait un gain économique et de la simplification au niveau de la programmation. Le conseil municipal décide également de poursuivre ce projet pour le mettre en place simultanément avec la chaudière.

### ➤ **POINT SUR LES DIVERS TRAVAUX**

- L'enrobé du Chemin de la Pélissière a été effectué le 9 septembre. Pour le chemin de Croix Rouge, l'Entreprise Colas doit intervenir fin septembre, début octobre.
- Le cheminement piéton a été créé.
- L'installation des panneaux pour le sens interdit rue de la Victoire est en cours.

### ➤ **QUESTIONS DIVERSES**

**Déneigement :** Pour l'année 2021-2022, le déneigement sera confié à Mickaël FULCHIRON et aux employés communaux.

**Bal :** La chasse a demandé l'autorisation de faire un bal un vendredi soir. Le conseil municipal leur donne l'accord.

**Lotissement le Biternay :** L'entreprise « Font André Aménagement », lotisseur au Biternay, a fait parvenir un devis pour le déplacement de la colonne d'eau sur le haut de la parcelle. Le conseil municipal propose de ne prendre en charge que les fournitures correspondant au réseau d'eau de la commune, le reste du devis restant à la charge du lotisseur.



Suivez l'actualité de Grammond sur :

- ❖ Facebook : [www.facebook.com/Grammond42.Commune](http://www.facebook.com/Grammond42.Commune)
- ❖ Internet : <https://www.grammond.fr/>

✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **septembre et octobre 2005**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur **carte d'identité et du livret de famille des parents**, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. L'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les jeunes recensés doivent s'inscrire, par la suite, dans l'espace jeune du site majdc.fr.

✓ **Fermeture de l'agence postale et du secrétariat de mairie :**

- ❖ Le secrétariat de mairie sera fermé du **29 octobre au 2 novembre 2021** inclus.
- ❖ L'agence postale sera fermée le **23 octobre 2021**.

✓ **Pass Sanitaire bibliothèque :**

Suite aux annonces gouvernementales, l'obligation de présentation du pass sanitaire est entrée en vigueur le 30 août 2021. La bibliothèque a dû, comme toutes les associations du village, mettre en place ce dispositif. Pour que tous les lecteurs puissent profiter pleinement des différents ouvrages, les bénévoles ont également créé un drive (possibilité de rendre les livres et de récupérer ceux que l'on a réservés).

✓ **Déchets verts taille :**

Pendant le mois d'octobre, Thierry VACHON recueille les déchets verts de la taille annuelle pour faire du compost, seulement sur rendez-vous, en le contactant au 06 10 21 56 09.

Une journée broyage va avoir lieu le samedi 6 Novembre sur son terrain au villard de 9h à 12h et de 15h à 17h. Ce jour-là, les habitants pourront apporter des déchets verts de plus grosse taille (jusqu'à 10 cm).

✓ **Rue de la Victoire :**

L'installation des panneaux « sens interdit » rue de la Victoire est réalisée. Depuis le 20 septembre, la circulation y est interdite sauf pour les riverains.

✓ **Ma commune, ma santé**

Grammond, avec 20 autres communes des Monts du Lyonnais, propose une mutuelle communale à ses habitants par l'intermédiaire du dispositif « Ma Commune Ma Santé ».

Il s'agit de permettre à tous d'accéder aux soins en proposant une quinzaine de contrats de complémentaire santé négociés au niveau national. En effet, certains habitants renoncent aujourd'hui à se faire soigner, faute de couverture mutuelle suffisante. Sont visées prioritairement les personnes n'ayant pas de mutuelle d'entreprise : retraités, demandeurs d'emplois, travailleurs non-salariés, ...

Si vous êtes intéressés, vous pouvez être reçu en rendez-vous individuel gratuit. Il s'agit d'un rendez-vous conseil de 30 mn : le conseiller étudie vos besoins ; il peut être à même de vous proposer une complémentaire plus avantageuse (financièrement et en termes de couverture) parmi ceux qu'il propose. Pour que des comparaisons puissent être faites, pensez à amener lors du rendez-vous le tableau de garantie de votre mutuelle actuelle, ainsi que son coût ! Amenez également votre Carte vitale, votre carte d'identité et votre RIB.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur l'une des permanences suivantes qui auront lieu en mairie :

- **Lundi 25 octobre de 9h à 12h à Grammond**
- **Mardi 23 novembre de 9h à 12h à Chevrières**
- **Lundi 13 décembre de 14h à 17h à St-Symphorien-sur-Coise**

Si par la suite vous souhaitez accéder à l'une des complémentaires santé proposée, vous pourrez, si besoin, être accompagné dans vos démarches administratives lors d'un second rendez-vous.

✓ **Piscine HURONGUES :**

Du **lundi 6 septembre au vendredi 31 décembre 2021**, la piscine d'Hurongues sera fermée. Des travaux d'étanchéité vont être effectués (changement du grand bassin).